

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2010, NUMÉRO 2
DATE DE PARUTION : MARS 2010



NOS HIVERS, ces dernières années, étaient parfois un peu fantasques. Cette fois-ci nous voici en présence d'un bel hiver, digne de ce nom, avec son lot de froidure et de rigueur. Un peu trop, peut-être. J'espère qu'à l'heure où vous recevrez ce bulletin, le bilan ne sera pas trop lourd.

La neige et le froid ont en effet paralysé notre commune pendant quelques jours. Mais grâce à l'efficacité de certains, à qui je dois un grand merci, je veux nommer entre autre Jean-Claude Gras, Jean-Louis Moderat D'Otémar, Raymond Fage. Ils n'ont pas ménagé leur peine, ni leur temps et malgré quelques soucis techniques, l'essentiel de nos voies communales a rapidement été dégagé. Je ne saurais également omettre les noms de Marc Tachon et Pierre Laurent, qui ont eux aussi œuvré pour assurer au mieux le déneigement au niveau du village. Merci aussi à la direction des routes qui a toujours répondu présente à chacune de mes demandes.

Félicitations à tous les citoyens qui ont eu le courage de mettre la loi en application, à savoir déneiger devant chez eux, à tous ceux également qui se sont organisés et ont eu la patience d'attendre.

Notre plus gros souci a été l'approvisionnement en sel. En ce qui concerne l'avenir nous allons essayer de nous organiser un peu différemment. En effet Marc a l'habitude de déposer des sacs de sel à certains endroits stratégiques et a eu la mauvaise surprise de ne pas les retrouver, ce qui a considérablement compliqué sa tâche.

Malgré la rigueur, la nature se prépare déjà à fêter dignement le retour du printemps, espérons que l'hiver ne traînera pas et laissera la place sans trop rechigner.

Les travaux de raccordement en eau et assainissement du quartier de la gare prennent fin, pour le plus grand bonheur de ceux qui ont dû, un peu tous les jours, visiter notre commune pendant quelques temps. Il est bien évident qu'il est impossible de faire d'omelette sans casser... Encore avons nous la chance de pouvoir emprunter d'autres itinéraires.

A l'heure actuelle une commission travaille sur le PCS ou Plan Communal de Sauvegarde, mot bien prétentieux pour simplement signifier que nous établissons des listes et des stratégies pour prévenir les personnes vivant sur la commune en fonction des dangers qui pourraient se présenter.

Lorsqu'on répertorie les « catastrophes » qui peuvent éventuellement se produire sur la commune, il est hélas un quartier qui se retrouve presque systématiquement en ligne de mire. C'est cependant un quartier magnifique, très riche sur le plan géologique et très agréable en été, il s'agit, vous l'aviez bien entendu deviné, de La Combe de Sauve. C'est en effet le seul quartier où il n'y a qu'une seule issue, en voiture évidemment.

Cela va me permettre de faire le lien avec une autre annonce, concernant des travaux au niveau de La Combe qui se dérouleront, très certainement, au cours du printemps.

Les habitants concernés seront avertis en temps voulu. Nous comptons une fois de plus sur leur compréhension.

Les élections régionales vont occuper certainement deux de nos dimanches du mois de mars. Comme d'habitude le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

‘
Félicitations
à tous les
citoyens
qui ont eu
le courage
à savoir
dénigier
devant
chez eux
,

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

Les travaux du Conseil municipal

Eau et assainissement du quartier de la gare

Les automobilistes ont été considérablement gênés par le blocage de l'entrée nord du village mais les travaux vont bon train. Pour toute question à ce sujet, adressez-vous à Pierre Laurent qui en assure le suivi.

Logement Duplan

Les travaux d'achèvement sont en bonne voie.

« **Ventirou** » (prononcez Venতিরôô)

Depuis peu de temps le village s'est doté de deux nouveaux panneaux en provençal pour ne pas oublier notre culture d'origine. Savez-vous que dans les années 50 environ un tiers de nos habitants parlait encore couramment le provençal et que la grande majorité le comprenait ?

Communiqués de la Mairie

- Pour les propriétaires de chambres d'hôtes, gîtes et camping, une déclaration en Mairie est obligatoire avant le 1er juillet. Ceci concerne la taxe de séjour.
- Subventions et dossiers concernant les assainissement individuels : notre schéma global ayant été approuvé, les habitants de Venterol qui doivent réaliser des travaux de mise aux normes de leur assainissement individuel peuvent désormais solliciter des subventions en s'adressant à la CCVE.
- Passeports et cartes d'identité : Avant vos vacances, vérifiez à l'avance leur validité. Pour leur renouvellement, s'adresser en mairie de Venterol (cartes d'identité) ou en mairie de Nyons (passeports).

AVIS DE NAISSANCE :

Roxanne Marie POUSSARD le 15 janvier 2010 à Montélimar, fille de Hervé POUSSARD et Véronique BACCHIARELLO

Gabriel Jean-Pierre PASCAL et Pierre Alain PASCAL le 24 janvier 2010 à Montélimar, fils de Karine OLIVER et Gérard PASCAL

Félicitations aux parents !

AVIS DE DÉCÈS :

Mr Ramon BELL LLOCH le 7 janvier 2010 à Nyons

Mr René BONFILS le 12 janvier 2010 à Venterol

Sincères condoléances aux familles

Schéma d'aménagement du Village

Certains s'étonnent, à juste titre, du mauvais état de certaines rues du village. En fait, l'entretien n'a pas eu lieu parce qu'il est prévu depuis longtemps de rénover les réseaux d'eau et d'assainissement dont le mauvais état a été diagnostiqué il y a une dizaine d'années. Dans l'attente, le revêtement de chaussée s'est considérablement dégradé ⁽¹⁾.

Il est temps maintenant de lancer les travaux en y incluant un embellissement des rues. Sans aucun doute, le coût global de l'opération nécessitera de l'étaler sur plusieurs années.

Par ailleurs, d'autres projets sont en attente : aménagement de l'entrée Nord, devant la Mairie, avec sécurisation de l'accès à l'école et agrandissement du parking – installation à proximité des classes d'un terrain de sport et de jeux d'enfant – agrandissement de la cour de l'école – étude d'un schéma d'urbanisation du quartier Saint Jean dans l'esprit défini dans le PLU - raccordement de ces terrains aux réseaux.

En outre, il faut aborder le problème crucial de la place de la voiture dans le village et envisager, peut être, la création de parkings supplémentaires.

C'est donc un vaste programme qui est devant nous alors que le contexte budgétaire des prochaines années s'annonce délicat avec des subventions en nette réduction. Les différents projets sont plus ou moins liés et, par ailleurs, il ne s'agit pas de négliger les autres parties de la Commune.

Avant de s'engager, il est indispensable d'apporter des précisions sur la nature des travaux, de les inscrire dans un schéma global d'évolution du village, d'évaluer leur coût, de les ordonnancer et de les planifier au regard des possibilités de financement par la Commune avec la participation de l'Etat et des Collectivités.

Pour faire ce travail, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à des professionnels. Nous avons déjà bénéficié du concours du CAUE ⁽²⁾ et un appel d'offres est en cours pour choisir le bureau d'études qui sera chargé de l'étude. Celle-ci intégrera une Approche Environnementale de l'Urbanisme. Pour la financer, nous sommes assurés de l'aide, pour plus de 50%, du Conseil Général et de l'ADEME ⁽³⁾.

Le cahier des charges de cette étude est consultable en Mairie ⁽⁴⁾. Il est prévu de faire un point d'étape en réunion publique avant l'été et une présentation du rapport final à l'automne.

(1) Une réfection légère, à l'économie, des revêtements de chaussée les plus dégradés sera effectuée en 2010.

(2) Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (organisme public associatif)

(3) Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

(4) Le dossier est suivi par Dominique Jouve

DATES A RETENIR

Galerie « Ombre et Lumière »

Prochaine exposition : J.C. SCHMITT (peintures)

Du 11 mai au 27 juin 2010

Vernissage : Dimanche 9 mai à partir de 11h00

Elections régionales

Le 14 mars : heures d'ouverture du bureau de vote de 8h à 18h. Salle du conseil municipal

Le prochain Bulletin

Lundi 12 avril : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Les Mercredis de Venterol

Le 6 janvier : Jeux de société pour les enfants et les adultes

« C'était un après-midi amusant, joyeux, convivial... autour de beaucoup de jeux différents, qui plaisaient à tous. Jeux, galette (excellente), chocolat chaud : un après-midi comme tous les enfants apprécient. »

deux jeunes Venterolaises

En soirée les adultes, peu nombreux, ont néanmoins passé une excellente soirée de jeux de société ensemble.

Et bien chantez maintenant...

Mercredi le 3 février, chez Mariette, nous étions nombreux pour jouer les cigales.

Malgré le temps hivernal, nous avons chanté le coq, la mouche tsé-tsé, la pluie, et, en anglais, *ne vous déplaie*, les jonquilles et bien d'autres choses encore. Beaucoup d'entre-nous se souvenaient, avec nostalgie, du temps, où, une fois par semaine, une chorale se réunissait à Venterol.

Mariette, chef de chœur, nous a permis de partager un moment de plaisir, à l'unisson ou en canon, nos voix ont osé se laisser emporter par la musique.

La bonne humeur et la joie étaient au rendez-vous dans la galerie de Mariette, transformée pour l'occasion en salle de répétition.

Cette soirée restera pour nous un moment très spécial et nous remercions Mariette qui a choisi les chants et notre accompagnateur au piano,

Tous deux ont su nous communiquer leur enthousiasme. Merci et bravo.

Venterol fait du ski !

Le Comité des Fêtes organise une sortie à la neige dans la station de la Joue du Loup. Le départ aura lieu à 7h

devant la mairie, pour une arrivée prévue autour de 19h30. Date à préciser bientôt sur www.Venterol.org

Le tarif du transport en car est fixé à 12€ par personne. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire à la Boulangerie de Venterol. Attention, le nombre de places est limité !

Carmentran le samedi 20 mars

Le Sieur Carmentran, présumé responsable des nombreux méfaits commis au cours de l'année écoulée dans la commune a été attrapé. Le Comité des Fêtes a réuni le Tribunal des horreurs et des fous rires qui jugera samedi 20 mars prochain celui que la vindicte populaire aimerait déjà voir sur l'échafaud.

La foule commencera les réjouissances à 16h devant la mairie, avec le départ du défilé costumé au cours duquel le Sieur Carmentran sera exposé à la curiosité publique.

A 17h, le procès aura lieu place du Château sur laquelle sera brûlé le sieur Carmentran s'il est déclaré coupable par le Tribunal.

L'apéritif sera ensuite servi salle Duplan. Selon les milieux autorisés, « l'horrible Sieur Carmentran » n'a que peu de chances d'échapper au bûcher, ce qui annonce déjà un belle après-midi !

APAVEN

La désormais traditionnelle Soirée Soupes/spectacle de l'APAVEN du 29 janvier a été un grand succès avec une petite centaine de convives pour l'excellent repas et encore plus d'auditeurs pour le beau spectacle donné par les chanteurs-musiciens Gilles Raymond et Bruno Martins autour des « Chants napolitains ». Gilles et Bruno ont, eux aussi, beaucoup apprécié les retrouvailles avec le village dans une ambiance bien chaleureuse.

Soirée Parents d'élèves

Le repas médiéval le 6 février organisé par l'Association des Parents d'élèves, a connu un franc succès avec une Salle de Fêtes grouillante de petits et grands et Rémi Viarsac, président, en « belle forme » ! Les mamans déguisées en paysannes du Moyen-âge assuraient le service en toute élégance. On a festoyé tard dans la nuit en finissant par des chansons autour de la guitare de Vincent, rejoints par d'autres. La réussite de cette soirée tient au dévouement et la bonne ambiance des parents d'élève et au cadeau de nos chasseurs qui ont offert le sanglier. Aussi, au nom de l'Association, un grand merci à tous les participants et aux amis les chasseurs pour leurs dons inestimables. Il y a eu 105 repas servis et environ 1000 euros de bénéfice. Espérons que lors de leurs prochaines manifestations, encore plus de Venterolais y participeront. Pensez notamment au vide-grenier le 25 avril ! (*Renseignements au 04 75 27 96 74 HR*)

Entretien avec Mylène GEORGEL et Henri ROLLAND

agent administratif et opérateur - projectionniste
au cinéma de Nyons

Ils forment un jeune couple sympathique, dynamique et accueillant à l'entrée du cinéma de Nyons. Tous les cinéphiles les connaissent bien car, depuis quelques années ils prennent la relève du directeur Mr Georgel, père de Mylène.

Le Bulletin – *En quoi consiste le métier d'opérateur - projectionniste ?*

Henri – Il y a des gens qui s'imaginent qu'il n'y a qu'à regarder tourner les bobines... Ce n'est pas ça du tout. Chaque semaine je réceptionne les films, puis procède à leur montage, c'est à dire collage des bobines et chargement sur l'appareil de projection. Au démarrage de la projection, il me faut régler la netteté des images. Pendant la projection, nous avons une caméra de contrôle au niveau de la caisse. Je dois aussi savoir régler un problème dans l'urgence tel qu'une panne de lampe ou de moteur. Enfin, je m'occupe de l'entretien de la salle et des spectateurs présents en cas de perturbateurs, par exemple.

Le Bulletin – *Et Mylène, ton travail ?*

Mylène – Eh bien, je suis présente à l'accueil pour les réservations et la vente de billets. Je remplis des formulaires qui s'intitulent « bordereau de recette », un par séance et par salle. Sur

chaque billet d'entrée, 50% va au distributeur et sur l'autre 50% une partie va aux diverses taxes et le reste aux charges, salaires et transport des bobines. Nous employons une personne à plein temps et un apprenti stagiaire.

Le Bulletin – *Quelle est ta formation technique ?*

Henri – Un CAP de projectionniste, obligatoire, que j'ai fait avec le GRETA d'Avignon. Il existe aussi des écoles spéciales à Marseille, Lyon et ailleurs.

Le Bulletin – *Dans ce métier, quelles sont les évolutions prévisibles ?*

Henri – Il faudrait dire « incontournable » ! Le temps va venir bientôt des projecteurs numériques, avec des films sur disque dur crypté. C'est l'informatique, ici encore, qui va dominer notre profession, avec certains avantages tels qu'un moindre coût pour les distributeurs, la possibilité des 3D, une grande qualité.

Mylène – ... et des inconvénients liés à l'informatique : les pannes bizarres, le risque d'orage, le coût du matériel et de son renouvellement. Et on peut se demander ce que vont devenir les vieux films.

Le Bulletin – *Comment communiquez-vous envers votre public ?*

Mylène – Notre programme est annoncé dans la Tribune ; on le trouve aussi sur notre site internet et sur le répondeur téléphonique du cinéma. Et puis, bien sûr, nous publions 6.000 exemplaires du programme en trois volets pour les trois semaines à venir, que l'on trouve chez la plupart des commerçants.

Enfin, il y a ces fameuses soirées conviviales, organisées par mes parents environ une fois par mois, où vous avez deux films et un repas pour un prix très modique. Au dire de certains, c'est une manifestation unique en son genre que le public local sait fortement apprécier ! En plus, nous essayons d'y faire participer des acteurs, des réalisateurs ou des journalistes, mais les Parisiens trouvent Nyons un peu lointain !

Le Bulletin – *Vous habitez notre village depuis peu : qu'en dites-vous ?*

Mylène et Henri – C'est idéal, vu la proximité de notre lieu de travail. Nous avons eu la chance de trouver cette maison à la lisière du village, situation privilégiée. Venterol nous paraît fort sympathique et plus tard notre enfant pourra aller à l'école communale dont on entend dire tant de bien.